

## HONORAIRES TRANSACTION

Immeubles à usage d'habitation et terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire au mandat de vente.

En sus du prix net vendeur

**5% TTC\* avec un minimum de 5.000 euros TTC\*.**

## HONORAIRES LOCATION A LA CHARGE DU BAILLEUR

6% du loyer annuel hors charges et hors taxes.

**Limité à un forfait de 450 euros TTC dans le cadre de la gestion locative.**

Promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, conseils, négociation et présentation des dossiers de location.



**IMMOBILIÈRE**  
NAPOLÉON

## HONORAIRES TRANSACTION

**Stationnement : garage et parking**

Vente	20% TTC* en sus du prix net vendeur
Location	2 mois de loyer TTC* payé par moitié par le bailleur et par le propriétaire

## HONORAIRES LOCATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail

Le plafond, calculé à partir de la surface habitable du logement, varie selon la zone géographique dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :

- 12 € TTC\* par m<sup>2</sup> en zone très tendue.
- 10 € TTC\* par m<sup>2</sup> en zone tendue.
- 8 € TTC\* par m<sup>2</sup> en zone non tendue.

Prestations de réalisation de l'état des lieux.

Le plafond est fixé à 3 € TTC\* par m<sup>2</sup> de surface habitable, quelle que soit la zone concernée (sachant que ce montant s'ajoute aux autres prestations).

**Les prestations de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux sont plafonnées à 450 euros TTC\* si la location a lieu dans le cadre d'un mandat de gestion locative.**

**\*TVA en vigueur au moment de l'acte. Honoraires au 25/11/2021**



**IMMOBILIÈRE**  
NAPOLÉON

## **BARÈME COMMERCE ET ENTREPRISES**

### **Honoraires de cession de fonds de commerce, droit au bail et locaux commerciaux :**

Prix de vente	Honoraires HT
De 0 à 24.999 euros	Forfait de 4.000 euros
De 25 à 49.999 euros	Forfait de 6.500 euros
De 50.000 à 99.999 euros	Forfait de 10.000 euros
A partir de 100.000 euros	10% HT du prix de vente

### **Honoraires de location :**

30% HT du loyer annuel facial (ou de la redevance si location-gérance).  
Sur tout type de baux (professionnel, commercial, de courte durée...)

**\*TVA en vigueur au moment de l'acte. Honoraires au 25/11/2021**